



Union régionale des Associations  
des Communes forestières  
Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République  
73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

Association loi 1901  
SIRET : 428 991 178 00032

**Toutes les actualités**  
départementales,  
régionales,  
nationales.

**Zoom spécial**  
**Faire face à la crise**  
**sanitaire qui touche les**  
**épicéas**

Sommaire p.2



## ACTUALITÉS LOCALES.....



Retour sur deux temps forts de l'association départemental des Communes forestières du Cantal  
Journée Forêt pédagogique à Clavières  
Laveissiere - L'histoire de la forêt



## ACTUALITÉS RÉGIONALES p.10

**Bois construction** | Du bois certifié BTMC sera utilisé pour les Archi-folies des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024 !

**Bois construction** | Délibération Bois construction

**Bois énergie** | Il était un bois : l'aventure continue !

**Bois énergie** | Modélisation Territool et synthèse en feuillet de 8 pages !

**Equilibre sylvo-cynégétique** | Plaidoyer pour une adaptation des prélèvements du cerf

**Montagne** | Groupe de Travail Forêt Massif des Alpes

**Montagne** | Groupe de Travail Forêt Massif Central

**Risques** | L'hiver, une saison idéale pour débroussailler !

**Pédagogie** | La rentrée des Forêts pédagogiques

**Vie associative** | Arrivée d'un nouveau salarié

## ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES .....p.11



Bienvenue à notre centième adhérent !



Changement de présidence à l'association des Communes forestières de l'Allier



Action foncière forestière ciblée  
Circulaire préfectorale sur les obligations légales de débroussaillage  
Conseil d'administration bi-départemental 07/26



Conseil d'administration bi-départemental 07/26  
Bilan fin d'année 2023 des Forêts pédagogiques en Drôme  
Bilan des formations 2023 en Drôme



Quels sont les lauréats du 23e prix départemental de la construction bois ?  
Moderniser l'affouage, c'est possible ?  
Charte de la ruralité en Isère et table ronde sur la cohabitation des usages



Naissance officielle de l'association départementale des Communes forestières de la Loire



Un nouveau guide pour les collectivités : le budget forestier  
Bilan des formations 2023 sur le Puy-de-Dôme



Bilan de la vente de bois de l'automne 2023  
Crise sanitaire dans les Pays de Savoie



Crise sanitaire dans les Pays de Savoie



### Agenda

Retrouvez toutes nos actions sur l'agenda de notre site !

### Abonnez-vous !

Restons connectés,  
communiquons ensemble sur les réseaux.



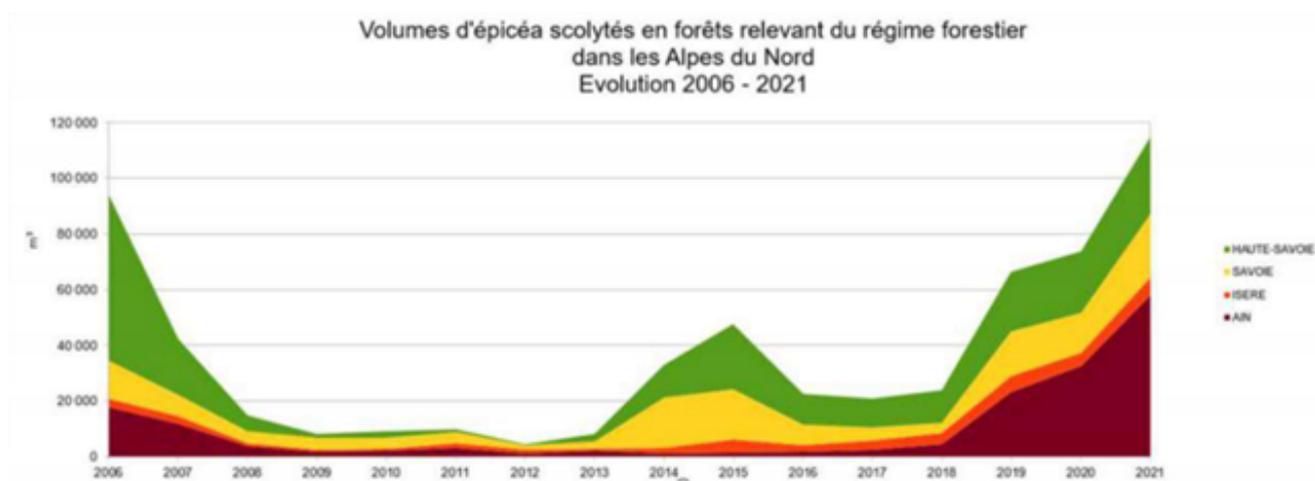
@CoforAURA

## Faire face à la crise sanitaire qui touche les épicéas

Nos forêts sont depuis toujours soumises à des crises sanitaires qui sont d'origine diverses : aléas climatiques, changements de pratiques sylvicoles, parasites et ravageurs, dont les scolytes font partie...

Mais ces dernières années, les attaques et les dégâts dues aux scolytes (*Ips typographus*) se font plus impactant en France et dans toute la région Auvergne Rhône Alpes.

En effet, le réchauffement climatique offre à l'insecte des conditions de développement très favorables qui lui permettent de proliférer (jusqu' à 3 générations par an) sur des arbres affaiblis par les très grandes sécheresses qui se multiplient chaque été. Ces épisodes de grande aridité rendent les arbres, en l'occurrence les épicéas, plus vulnérables à toute forme d'attaque.



Source : DSF, 2022

Encart : le scolyte male est le 1er à s'installer. Il attire les femelles grâce à ses phéromones. Les femelles pondent sous l'écorce. Ce sont les larves de scolyte qui creusent des galeries dans le bois sous l'écorce. Elles interrompent ainsi les flux de sèves et, mettent à l'épreuve les capacités de défense de l'arbre et finissent par provoquer son dépérissement. De plus, les scolytes contribuent à l'introduction de champignons spécifiques dans l'arbre induisant le bleuissement du bois.

Dès 2018, les régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté ont été les premières et les plus impactées, avec près de 20 millions de mètres cubes de bois concernés, représentant environ 60 000 hectares de forêt (publique et privée).

Les forêts d'Auvergne-Rhône-Alpes sont également fortement touchées par l'épidémie. Le département de l'Ain est aujourd'hui le plus impacté avec des attaques même en altitude. La crise et l'augmentation des surfaces touchées se confirment sur les Montagnes d'Auvergne et toute la partie alpine de la région.



Source : DSF, 2022

Les dégâts constatés et diagnostiqués par les forestiers montrent l'urgence à agir à différents niveaux :

- Récolter rapidement les arbres contaminés :
  - o Pour éviter la propagation de l'épidémie sur les peuplements voisins.
  - o Pour empêcher ou limiter la dégradation des bois et permettre une meilleure valorisation.
- Mobiliser la filière pour absorber les volumes conséquents de bois scolytés qui vont inonder le marché,
- Structurer la filière pour trouver et augmenter les débouchés de ces bois, qui ne présentent pas de défauts majeurs s'ils sont récoltés à temps.

Un webinaire est disponible sur le site de la DRAAF AURA pour présenter un guide de gestion des crises sanitaires en forêt, produit par le RMT Aforce en 2020, qui met à disposition des outils afin de gérer plus facilement ces périodes difficiles et propose des exemples concrets. Des exemples de la crise sanitaire dans la montagne de l'Ain et aussi dans l'Allier sont présentés (<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/foret-et-changements-climatiques-le-guide-de-gestion-des-criSES-sanitaires-en-a5388.html>).

Face à la crise des scolytes, les Communes forestières, au côté de leur partenaires, se sont mobilisées rapidement sur les territoires, sont parties prenantes des échanges et œuvrent aux côtés des élus pour trouver des solutions à court, moyen et long terme.

Une stratégie commerciale est en œuvre depuis 2020 avec l'ONF sur notre région ([https://www.communesforestieres-aura.org/article\\_197\\_48\\_09-2021---aura---crise-sur-le-bois---details-de-la-strategie-des-communes-forestieres-et-de-l-onf-en-aura.html](https://www.communesforestieres-aura.org/article_197_48_09-2021---aura---crise-sur-le-bois---details-de-la-strategie-des-communes-forestieres-et-de-l-onf-en-aura.html)). Des réunions de crise ont lieu régulièrement pour structurer cette commercialisation avec les communes et anticiper les prochaines ventes. Une note de conjoncture corédigée avec l'ONF sera prochainement adressée aux communes pour expliquer les tendances et les objectifs pour le premier semestre 2024.

Adaptation de l'offre de bois vert, contrats d'approvisionnement, et ventes en ligne mensuelles sont entre autres les outils proposés aux communes qui permettent une plus grande souplesse et une intervention rapide en forêt.

Pour mobiliser la filière, il faut pouvoir aussi valoriser ces bois scolytés et les destiner à des usages adaptés et pertinents. Des questions de la filière ont longtemps perduré sur les incertitudes à la transformation de ces bois notamment sur le développement du bleu et sur son impact sur le collage et la tenue des finitions, mais aussi sur leur commercialisation : comment valoriser des lots de bois présentant des marques de bleuissement auprès des clients quand ceux-ci privilégient systématiquement les bois blancs ?

Il a été établi depuis longtemps que le bleu n'altère pas les propriétés mécaniques du bois. Un bois bleu n'est donc pas un critère de dévaluation des bois. Le FCBA s'est aussi saisi de cette question en 2018 et a travaillé protocole de

caractérisation de ces bois scolyté frais ou secs, le but étant de s'assurer que l'on pouvait travailler le bois scolyté en retrouvant toutes les qualités d'un bois sain.

À l'issue de ces expérimentations, le bilan était sans appel : le bois scolyté est utilisable en construction, qu'il s'agisse de bois massif ou de bois collé, il peut être séché, collé et même peint. Seuls les bois très secs avant transformation présentent des rendements inférieurs en termes de sciage, et nécessitent des adaptations en cas de finition tels que la peinture.

Il est donc nécessaire de sensibiliser la filière sur ces caractéristiques mais aussi les maîtres d'œuvre et les maîtrises d'ouvrage pour permettre d'écouler ces afflux de bois et de valoriser ces bois dans la construction.

Les Communes Forestières s'inscrivent dans cette dynamique et ont proposé avec les Fibois une formation avec retour d'expérience et visite à Bois d'Amont le 29 novembre dernier dans le Jura. Ils ont décidé d'unir leur force pour faire évoluer le regard porté sur ces bois et ce, notamment dans la construction. Autour de la table, forestiers, maîtres d'ouvrage, assistants à maîtrise d'ouvrage, architectes, bureau de contrôle et transformateurs du bois ont pu apporter leur savoir et échangé avec la salle sur les possibilités qu'offrent le bois scolyté et le projet de Bois d'Amont est un exemple de réalisation vertueuse méritant d'être mis en lumière. Une captation vidéo a été faite de cet événement. Elle sera prochainement disponible sur notre site internet.

Le message était fort : L'usage de la ressource forestière doit être mis en adéquation avec l'urgence sanitaire.

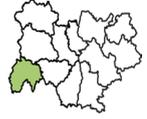
Cette journée d'échange a permis de mettre en valeur la possibilité de prévenir la dévalorisation du matériau bois en reconnectant ressource locale, ambition politique et savoir-faire technique. Le Sénateur Patrick Chaize, Président des Communes forestières de l'Ain témoigne sur « l'épicéa scolyté exploitable en construction » :

<https://www.communesforestieres-aura.org/documents/ressources/epicea-scolyte-fncofor-onf.pdf>

Cette crise, va changer nos habitudes et notre façon de réagir : il faut gérer l'urgence mais désormais, il faut aussi être en anticipation constante pour diagnostiquer les dépérissements et réagir au plus vite.

Pour finir, nous vous informons de la publication au recueil des actes administratifs de l'arrêté préfectoral n°24-008 relatif à la lutte contre les scolytes de l'épicéa commun dans les peuplements atteints suite à sa signature en date du 16 janvier 2024 : [https://www.prefectures-regions.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes/irecontenu/telechargement/113150/846506/file/22janvier2024\\_n%C2%B0-1\\_recueil-84-2024-019-recueil-des-actes-administratifs-special.pdf](https://www.prefectures-regions.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes/irecontenu/telechargement/113150/846506/file/22janvier2024_n%C2%B0-1_recueil-84-2024-019-recueil-des-actes-administratifs-special.pdf)

Vous êtes une collectivité avec la volonté de valoriser le bois scolyté dans vos constructions, contactez-nous !



## Retour sur deux temps forts de l'association départemental des Communes forestières du Cantal

### L'Assemblée Générale du 30 Octobre 2023

Le 30 octobre dernier, l'association départementale du Cantal a organisé son Assemblée Générale ordinaire à Murat. Une trentaine de personnes, adhérents et partenaires, étaient réunis pour échanger sur les dernières actualités des Communes forestière et de la filière forêt/bois au niveau national, régional et départemental.

Cette Assemblée Générale a été l'occasion de présenter les actions nationales des Communes forestières, avec la présence de Françoise ALRIQ, directrice adjointe de la FNCOFOR et de rencontrer Fabien LAMY, le nouveau chargé de mission de l'association départementale du Cantal. Un bilan technique et financier des actions menées par les Communes forestières a été présenté et nous avons pu échanger sur le programme d'action de l'association pour les années à venir. En fin de séance, un temps d'échange a été consacré aux actions menées avec l'ONF et la région, notamment sur l'état sanitaire des forêts, la commercialisation/contractualisation des bois et les différentes aides de l'état, de la région sur la forêt et le bois, en présence de Hervé LLAMAS, directeur de l'agence Montagne d'Auvergne à l'ONF et de Damien BLONDIAUX, chargé de mission forêt/bois à la Région AURA. Les échanges ont été nombreux sur l'ensemble des sujets, et seront à poursuivre notamment avec des réunions avec l'ONF en début d'années prochaines, sur les sujets des dépérissements et de la commercialisation des bois à travers les contrats d'approvisionnements. La région, quant à elle, réaffirme son soutien à la filière avec la présentation de ces dispositifs et fait part de la possibilité de suivi de ces chargés de missions en amont des projets pour l'ensemble des aides mise en place.

Pour finir, le sénateur Stéphane SAUTAREL fait part de son soutien à l'association afin de porter des messages et de fédérer les acteurs de la filière. Il se félicite en tant que conseiller régional des aides mise en place au niveau de la région et conclue par cette phrase : « L'avenir de notre filière et les perspectives sont forte à conditions qu'on arrive à renforcer les prises de conscience et la gestion de nos forêts, qui sont de réelles potentielles pour les communes en termes de ressource propres ».

Les échanges ont pu se poursuivre autour d'un repas offert par l'association pour conclure ce temps associatif fort.



## Le Conseil d'Administration du 06 décembre 2023

Le Conseil d'Administration du Cantal s'est réuni le 06 décembre au Siège de St Flour Communauté afin de faire un point à la suite de l'Assemblée Générale du 30 octobre. Il a notamment permis de mettre à jour les membres du CA et de construire la feuille de route de l'association pour l'année 2024.

Voici la constitution du bureau de l'association des Communes forestières du Cantal :

- Jean-Marc Boudou (Maire de Védrines-St-Loup) – Président
- Isabelle FAUX (1ère adjointe au maire de Le Falgoux) – Vice-Présidente
- Gilles BIGOT (Maire de Clavières) – Vice-Président
- Serge DUMAZEL (Conseiller Municipal de Fridefont) – Secrétaire
- Alexandre ALBISSON (Conseiller Municipal de Laveissière) – Trésorier
- Christophe BAUMELLE (Adjoint au maire de Val d'Arcomie) – Administrateur
- Luc BEAUGE DE LA ROQUE (Conseiller Municipal de Sainte Marie) – Administrateur
- Alain GRIFFE (Conseiller Municipal d'Allanche) – Administrateur
- Michel PORTENEUVE (Maire de Neussargues-en-Pinatelle) – Administrateur
- Philippe SMETS (Conseiller Municipal de Chaudes-Aigues) – Administrateur
- Robert BOUDON (Maire de Lieutadès) – Administrateur
- Félix ROCHE (Adjoint au maire de Murat) – Administrateur
- Louis ROLLIN (Conseiller municipal de Vabres) – Administrateur

Le Conseil a notamment échangé sur la volonté d'être plus visible, en allant notamment rencontrer les acteurs du département, les présidents et présidentes d'EPCI, le président du Conseil Départemental et le préfet. Des échanges ont été initiés avec certains services du Conseil départemental et de la DDT 15. 2024 fera l'objet d'une campagne d'adhésion plus large, afin de pouvoir travailler sur l'ensemble du territoire Cantalien et sur les différentes thématiques de la filière.

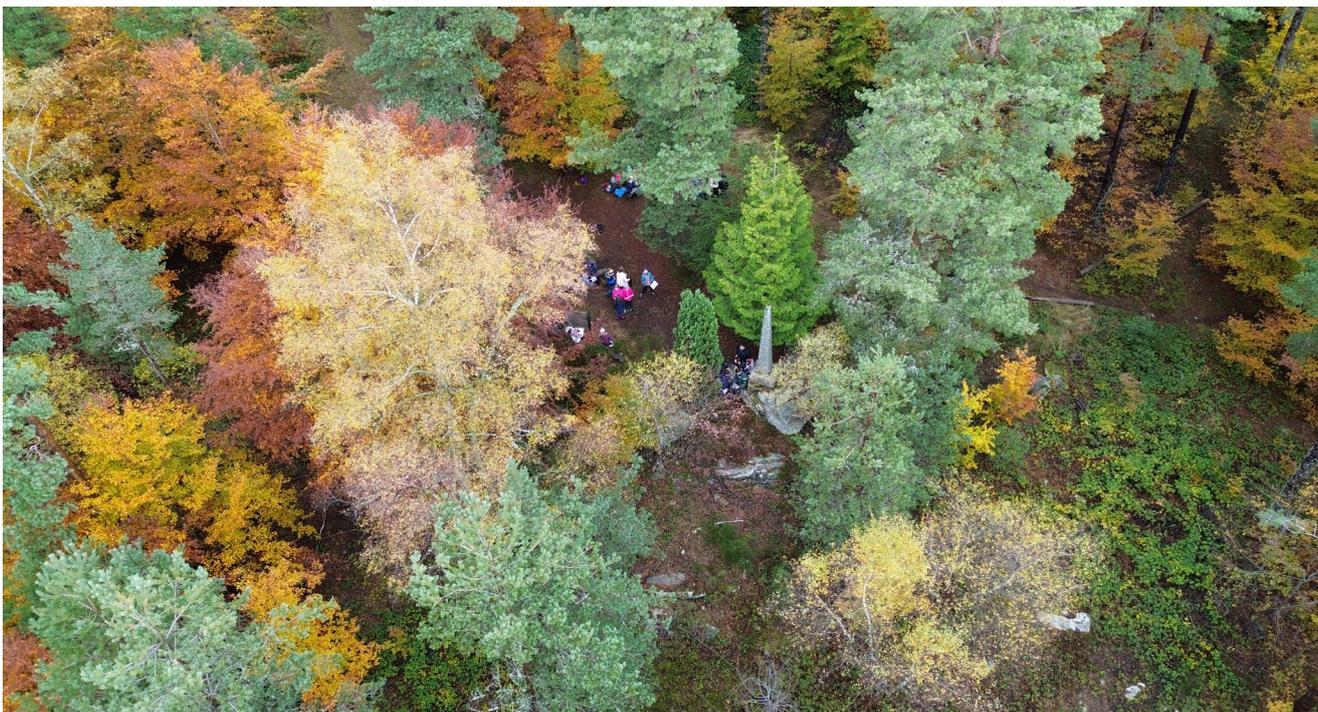
En attendant ces rencontres, plusieurs travaux vont occuper l'association du Cantal, notamment le suivi de la commercialisation et de la contractualisation des bois, celui de la CFT de St Flour Communauté ou encore celui de la gestion forestière avec les sujets de la DFCI, de la desserte et du foncier forestier. Les Forêts pédagogiques sont lancées pour cette année scolaire et plusieurs événements auront lieu en cette année 2024. Une troisième forêt pédagogique est en cours de réflexion dans l'Ouest du Cantal.

Pour finir, des formations seront dispensées et des réunions seront organisées avec nos partenaires, notamment l'ONF afin d'échanger sur les différents sujets.

L'association des Communes forestières du Cantal continuera de mener à vos côtés des actions locales qui font sens face aux enjeux du territoire cantalien. En attendant tous ces événements, l'association des Communes forestières du Cantal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

## Journée Forêt pédagogique du 13/11/2023 à Clavières

C'est la rentrée pour la Forêt pédagogique de Clavières. Toujours le même objectif cette année, révéler la stèle rendant hommage aux résistants de la Seconde Guerre Mondiale



© ONF

Cette première journée en forêt de l'année scolaire 2023-2024 s'est déroulée le 13 novembre dernier avec la présence de la directrice de l'école, du Technicien Forestier Territorial de l'ONF et des accompagnants. Dans un premier temps, les élèves qui étaient présents l'année dernière ont pu faire un point sur les différentes activités de l'année précédente afin de les partager avec les nouveaux élèves. Un petit atelier a été réalisé avec Rémy Cols, Technicien Forestier Territorial de l'ONF sur la reconnaissance des essences et l'évolution de la forêt à travers différentes cartes, pour ainsi rappeler quelques informations de bases sur la forêt de Clavières et la parcelle de la Forêt pédagogique.

Dans un second temps, l'activité prévue lors d'une réunion de coordination École/Élus/Communes forestières/ONF a pu commencer : voir la parcelle de la forêt pédagogique autrement. Mais par quels moyens ? L'ONF a eu recours à leur drone pour permettre aux enfants de voir leur forêt pédagogique d'une autre manière. Par petit groupe, les enfants ont ainsi pu observer le technicien forestier piloter le drone et prendre des photos de la parcelle.

Ensuite, les élèves ont visualisé en classe les photos prises le matin avec le drone. Ils ont ainsi étudié, grâce à cette nouvelle vision de la parcelle et les cartes de l'ONF, une zone de travail en lien avec la demande de la commune qui est de révéler la stèle et la rendre visible depuis la route. La première étape de détermination d'un périmètre d'action ainsi faite, il faudra attendre la deuxième journée des forêts pédagogiques en mars pour préciser et finaliser le plan de coupe. Les enfants iront ensuite présenter ce travail au Conseil municipal de la commune de Clavières. En attendant, la journée s'est finie dans la joie et la bonne humeur, avec un temps d'échange sur la forêt avec les enfants. Rendez-vous en 2024 pour voir l'évolution de ce projet et la mise en lumière de ce lieu chargé d'histoire.

## Laveissiere - L'histoire de la forêt

Dans le cadre du programme sur la Forêt pédagogique, une intervention a eu lieu pour les élèves de l'école Marguerite Teillard-Chambon, afin de présenter l'histoire de la forêt de Laveissière.

Guidés par Alexandre Albisson, conseiller municipal et trésorier de l'association des Communes forestières du Cantal, les écoliers ont découvert que les habitants de Laveissière ont obtenu le droit de se servir en bois dans la forêt du seigneur, grâce à une charte octroyée par Bégon de Combrelles en 1366. Cependant, ce droit fut contesté par les seigneurs successifs et les habitants tentèrent de faire valoir leurs droits devant les tribunaux, en vain. En 1836, ils réclamèrent et obtinrent la création de la commune de Laveissière, afin d'ouvrir un nouveau procès contre M. de Rochelambert, propriétaire de la forêt du Lioran. En 1850, le procès fut remporté par les habitants qui récupérèrent leurs droits sur leur forêt.

Les écoliers ont pu constater que le souvenir de la victoire de ce procès est encore conservé. Ils se sont rendus à la mairie pour découvrir le portrait d'Antoine-Félix Besson, maire de Laveissière au moment du procès, qui trône toujours fièrement dans la salle du conseil municipal. En retournant le portrait, ils ont pu lire cette inscription : « Maire de 1848 à 1867. Défenseur de notre patrimoine, grâce à lui, une partie de la forêt du Lioran devint communale ». De même, ils ont découvert sur la tombe de cet ancien maire une plaque sur laquelle il est inscrit : « [...] Il fut maire vingt ans et vainqueur du procès du Lioran devenu légendaire qui durait depuis les temps ». Grâce à cette victoire judiciaire, les habitants ont pu profiter des revenus de l'exploitation de leur forêt pour financer plusieurs constructions. Par exemple, en 1866, la commune construit l'église Saint-Louis grâce à la coupe de 300 sapins.

Cette journée sur l'histoire de la forêt de Laveissière fera l'objet d'une affiche qui sera mise en place sur la parcelle de la Forêt pédagogique.

© Grégory Rocher



# Actualités régionales



## Foncier

### Webinaires sur les sections de communes

Sur les 4 029 communes que compte la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 1 390 sont concernées par au moins une section de commune. [...] [Lire la suite](#)



## Montagne

### Débardage par câble et animation territoriale

Le jeudi 07 septembre s'est déroulée une journée pour promouvoir le débardage par câble et l'animation territoriale autour de celui-ci. [...] [Lire la suite](#)



## Environnement

### Un outils pour mieux appréhender la richesse de la biodiversité locale

Un groupe de travail animé par les services de l'Etat associant forestiers publics, privés et associations de protection de la nature. [...] [Lire la suite](#)



## Vie associative

### Arrivée de nouveaux salariés

[Article 1](#)  
[Article 2](#)  
[Article 3](#)



## Bois construction

### Des lauréats certifiés Bois des Alpes™ au Prix Régional de la Construction Bois AURA

Le Prix Régional de la Construction Bois Auvergne-Rhône-Alpes, organisé par Fibois Aura et dont les Communes forestières participent au jury, récompense chaque année des projets intéressants et novateurs en matière d'architecture et de valorisation du matériau bois. [...] [Lire la suite](#)

### Les fiches thématique bois construction s'étoffent pour mieux accompagner les porteurs de projets

Pour former et accompagner les élus dans leurs projets, les Communes forestières ont créées des fiches thématiques synthétiques à destination des élus pour les guider, et les aider dans leurs prises de décision [...] [Lire la suite](#)

### Pacte bois et biosourcé - Intervention des Communes forestières.

Depuis 2022, notre partenaire Fibois AURA a mis en place sur la région un pacte bois et biosourcé à destination des acteurs de la construction : bailleurs sociaux, collectivités, promoteurs immobiliers, aménageurs, etc. [...] [Lire la suite](#)



## Risque

### Loi du 10 juillet 2023 : évolutions de la défense des forêts contre les incendies

La loi du 10 juillet 2023 marque une étape importante pour la politique de défense des forêts contre l'incendie. [...] [Lire la suite](#)

[Lire la suite](#)



## Bois énergie

### Retour sur la journée régionale bois énergie du 15 septembre 2023

Dans le contexte de la transition écologique et de la place de la forêt dans cette transition, les enjeux autour de la forêt deviennent si importants qu'il est nécessaire d'approfondir nos connaissances sur cette ressource et de mieux connaître nos impacts. [...] [Lire la suite](#)

[Lire la suite](#)



## Voirie

### Un questionnaire à destination des élus

L'Union régionale des Communes forestière Auvergne-Rhône-Alpes a lancé début d'année 2023 un questionnaire à destination des élus sur les arrêtés municipaux concernant les limitations ou interdictions sur la voirie de compétence communale. [...] [Lire la suite](#)

[Lire la suite](#)



## Formation - Pédagogie

### Les Forêts pédagogiques

Jeudi 26 octobre 2023 à partir de 10h, un webinaire de présentation du programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » vous sera proposé. [...] [Lire la suite](#)

[Lire la suite](#)

# Actualités départementales



## Bienvenue à notre centième adhérent !

Cette été, l'association des Communes forestières de l'Ain a fêté ses 90 ans ; la fin d'année sera marquée elle, par l'adhésion de la centième commune du département à notre réseau. [...] [Lire la suite](#)



## Changement de présidence à l'association des Communes forestières de l'Allier

L'association des Communes forestières de l'Allier, créée en 2016 dans le but de promouvoir et de défendre les intérêts des Communes forestières de ce département, vient de connaître un changement majeur à sa tête. [...] [Lire la suite](#)



## Action foncière forestière ciblée

Depuis 2021, les Communes forestières, en lien avec la SAFER, le CNPF et la Chambre d'Agriculture, accompagnent une action ciblée de remobilisation du foncier forestier sur l'agglomération privadoise et le bassin d'Aubenas/Largentière. [...] [Lire la suite](#)

## Circulaire préfectorale sur les obligations légales de débroussaillage

Les services de l'Etat font évoluer les documents cadres de prévention du risque feu de forêt en Ardèche. Les arrêtés concernant les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) [...] [Lire la suite](#)

## Conseil d'administration bi-départemental 07/26

Chaque année, les administrateurs des Communes forestières des départements de la Drôme et de l'Ardèche se réunissent pour un conseil d'administration conjoint. [...] [Lire la suite](#)



## Conseil d'administration bi-départemental 07/26

Chaque année, les administrateurs des Communes forestières des départements de la Drôme et de l'Ardèche se réunissent pour un conseil d'administration conjoint. [...] [Lire la suite](#)

## Bilan fin d'année 2023 des Forêts pédagogiques en Drôme

En octobre 2023, les Forêts pédagogiques drômoises faisaient leur rentrée sur les communes de Die et de Marsanne. [...] [Lire la suite](#)

## Bilan des formations 2023 en Drôme

Cette année, ce sont huit formations qui ont été programmées pour le territoire drômois, dont cinq ont effectivement pu être dispensées et trois ont été reportées à début 2024. [...] [Lire la suite](#)



## Quels sont les lauréats du 23e prix départemental de la construction bois ?

Depuis 23 ans, à l'automne, le jury du prix départemental de la construction bois se réunit pour élire les lauréats de l'année. [...] [Lire la suite](#)

## Moderniser l'affouage, c'est possible ?

C'est la question que se sont posé les parties prenantes du projet «Affouage 2.0» : Communes forestières, Solagro, PNR du Vercors, CC du Trièves et Cabinet Brun Cessac. [...] [Lire la suite](#)

## Charte de la ruralité en Isère et table ronde sur la cohabitation des usages

Les 29 et 30 septembre se tenait le Congrès de l'Association des maires ruraux de France, à l'Alpe d'Huez. À cette occasion, le Département de l'Isère a présenté sa toute nouvelle Charte de la ruralité. [...] [Lire la suite](#)



## Naissance officielle de l'association départementale des Communes forestières de la Loire

Le 4 décembre dernier a marqué un jalon significatif pour l'association des Communes forestières de la Loire avec sa première assemblée générale, réunissant plus de 15 élus déterminés à concrétiser cette initiative débutée il y a maintenant 2 ans. [...] [Lire la suite](#)



63

### **Bilan des formations 2023 sur le Puy-de-Dôme**

En 2023, grâce au soutien du Conseil départemental et de l'Etat (DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes), l'association des Communes forestières du Puy-de-Dôme a mis en œuvre un programme diversifié, avec plusieurs sujets complémentaires et des formes variées données aux rencontres. [...] [Lire la suite](#)

### **Un nouveau guide pour les collectivités : le budget forestier**

Pour la gestion des forêts communales et sectionales, de façon indépendante ou via des groupements de gestion, les communes sont amenées à prévoir et suivre des recettes et dépenses forestières. [...]

[Lire la suite](#)



73

### **Bilan de la vente de bois de l'automne 2023**

La vente publique de bois de l'automne 2023 a été organisée en ligne le 19 septembre dernier. [...] [Lire la suite](#)

### **Crise sanitaire dans les Pays de Savoie**

Depuis toujours, le scolyte est un parasite de l'épicéa. Il creuse des galeries dans le bois sous l'écorce et s'y reproduit. [...]

[Lire la suite](#)



74

### **Crise sanitaire dans les Pays de Savoie**

Depuis toujours, le scolyte est un parasite de l'épicéa. Il creuse des galeries dans le bois sous l'écorce et s'y reproduit. [...]

[Lire la suite](#)

## Les publications de la Fédération

## À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement au site de la Fédération.

### Une présence remarquée au Salon des maires et des collectivités locales

Comme chaque année, le stand de la Fédération nationale des Communes forestière et de l'interprofession France Bois Forêt se différencie par la présence de ses arbres, sa végétalisation ressourçante et son mobilier 100% en bois français. Un environnement boisé et naturel pour accueillir de nombreux élus, parlementaires et acteurs de la filière.

### Le Conseil d'Administration FNCOFOR du 16 novembre 2023

Le dernier Conseil d'Administration du 16 novembre 2023 de la Fédération nationale des Communes forestières s'est déroulé au siège de l'Office national des Forêts (ONF). La direction de l'ONF était présente pour l'introduction de ce CA et sa conclusion.

L'ONF a rappelé la stabilisation de ses effectifs pour 2024, la volonté de mettre en oeuvre, avec les élus, les mesures nécessaires au renouvellement forestier dans le cadre de France 2030 et d'en simplifier les procédures administratives. Ils souhaitent également travailler avec les Communes forestières sur la thématique de la chasse.

### La révision des standards FSC France

FSC France révisé actuellement son référentiel de gestion forestière adapté à la France métropolitaine. Dans ce cadre, la FNCOFOR participe activement au groupe de travail dédié à cette révision depuis 2021, au sein de la chambre économique.

### La loi d'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables (APER)

La Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) a envoyé ses positions sur la loi APER au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire en lien avec l'écriture du décret relatif aux conditions d'implantation des installations photovoltaïques sur terrains forestiers.

### Un jeune, un arbre

En septembre 2023, le président de la République Française a souhaité que tous les collégiens de France plantent un arbre durant leur scolarité. Afin de mettre en oeuvre cette annonce, la Fédération nationale des Communes forestières se mobilise aux côtés des autres membres de l'interprofession France Bois Forêt et du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

### Une nouvelle présidence - perspectives pour 2024

Philippe Canot, premier vice-président de la Fédération nationale des Communes forestières, il assure désormais la présidence de la Fédération suite à la démission de Dominique Jarlier. L'élection d'un nouveau président aura lieu lors du Conseil d'Administration, le 26 février 2024 à Paris.



Documents **disponibles en ligne** et aussi dans vos boîtes mails.

